

## L'incendie d'entrepôt à Saint-Chamas crée une pollution comparable à celle de Pékin

Par La Provence (avec AFP)

Mardi 04/01/2022 à 18h33 - Mis à jour à 18h47



Pompiers et services municipaux et métropolitains ont été mobilisés pour venir à bout du feu qui a ravagé un stockage illégal de déchets.

La pollution de l'air générée par [l'incendie d'un centre de recyclage de déchets à Saint-Chamas](#) depuis 10 jours "a des retombées importantes sur la population" et peut être comparée à celle de Pékin, selon l'organisme de surveillance de l'air Atmosud.

"On peut faire une comparaison avec Pékin quand les pics de pollution sont les plus intenses", a décrit mardi à l'AFP Dominique Robin, directeur d'Atmosud.

De lundi à mardi, le niveau de particules fines PM10 dans l'air autour du site de l'entreprise de recyclage à Saint-Chamas, commune d'environ 8.000 habitants sur les bords de l'Etang de Berre, à une cinquantaine de kilomètres de Marseille, a dépassé 140 µg/m<sup>3</sup> (quand le seuil d'alerte est à 80) sur 24 heures, selon les mesures d'Atmosud.

[Le maire de Saint-Chamas Didier Khelfa](#) a demandé mardi aux directeurs d'école d'interdire la sortie en récréation des élèves et a fermé les centres sportifs extérieurs et les jeux pour enfants de sa commune "par mesure de précaution". Il espère pouvoir lever ces mesures rapidement, "grâce au mistral qui doit arriver", a-t-il expliqué à l'AFP.

Depuis dix jours, les habitants de Saint-Chamas et des environs, subissent les conséquences de cet incendie qui a mobilisé soixante pompiers. Ils ont notamment signalé dès le 27 décembre des nuisances olfactives aux autorités.

Mardi, l'incendie était maîtrisé mais continuait de dégager d'importantes fumées "au vu du volume de déchets qui continuent de brûler", a expliqué à l'AFP le maire.

"Les conditions et le volume de stockage du site ne sont pas en conformité" selon la préfecture qui avait pris un arrêté de mise en demeure 12 jours plus tôt pour exiger que l'entreprise revienne à un niveau inférieur à 1 000 m<sup>3</sup> de déchets stockés avant la fin de l'année.

"Là on est à 20 000, 30 000 m<sup>3</sup> de déchets!", s'est indigné M. Khelfa qui avait alerté les autorités dès avril voyant "les stocks de déchets qui s'accumulaient dangereusement".

"Comment a-t-on pu laisser dériver à ce point cette entreprise, au mépris des risques d'incendies?" s'est interrogé M. Khelfa qui envisage de porter plainte, aux côtés de France Nature Environnement, fédération d'association de défense de la nature.